

Le Double Concentré de Tomate

Pour l'essai sur le double concentré de tomate nous avons opté pour des analyses assez limitées, mais pertinents pour le consommateur. Les pondérations ont été arrêtées sur la base des attentes du consommateur d'un tel produit.

Il est à signaler que le double concentré de tomate analysé est le produit de la campagne 2014.

1- **Poids net** (avec une pondération octroyée de l'ordre de 15%)

Notons que le poids déclaré dans l'étiquetage reste de 800 g, avec une moyenne de 800,70 g sur les échantillons prélevés.

Sur cette base, la marque «SICAM» est la mieux classée avec une note de 19,82/20 et une appréciation «Très Bon». Aucune autre marque n'a eu cette appréciation. 7 marques ont eu l'appréciation «BON». Il s'agit de : N°1, ZGOLLI, LE PETIT PARIS, AMIRA, RAFIAA, STICAP et ABIDA.

La dernière du classement étant la marque «JOUDA» avec une note de 10,37 et une appréciation «satisfaisant». Cette même marque, dernière en termes de poids, est cependant la première classée en termes d'appréciation globale.

2- **Extrait sec (Brix)** avec une pondération octroyée de l'ordre de 50% de la note finale

S'agissant de l'extrait sec, signalons qu'aucune marque n'a eu l'appréciation «Très Bon».

La marque N°1 accapare la première place avec une valeur d'extrait sec de 29,268. Nous remarquons bien ici qu'il s'agit d'une, marque de distributeur (MDD¹), qui pourrait être considérée comme de moindre qualité par le grand public ! Ce résultat est une preuve qui dément le préjugé sur les MDD. Notons également que la différence d'extrait sec entre la première et la dernière classée est de 6,424 %.

¹ MDD : Un produit dont les caractéristiques ont été définies par l'entreprise ou le groupe d'entreprises qui en assure la vente au détail et qui est le propriétaire de la marque sous laquelle il est vendu.

La deuxième classée étant la marque « CARTHAGE » avec une valeur de 28,793 et une appréciation « Bon ». 7 autres marques (JOUDA, N°1, NABLIA, SICAM, ZGOLLI, LE PETIT PARIS et AMIRA) ont eu également l'appréciation « Bon ».

Seule la marque « ABIDA » a eu l'appréciation « Médiocre » avec un extrait sec de l'ordre de 22,844%.

3- **Impuretés minérales** avec une pondération fixée à 30%.

Pour notre essai, nous nous sommes basé sur une teneur en impuretés minérales ne devant pas dépasser 0,1% de la matière sèche soluble naturelle totale.

Sur cette optique, toutes les références sont conformes, la meilleure classée étant la marque « JOUDA », sa note est de 18,5 avec une appréciation « Très Bon ». Le dernier classé étant la marque « CARTHAGE », sa note est de 10,47/20. Elle est classée dans la catégorie satisfaisant.

Nous avons, 2 autres marques (NABLIA et CAP D'OR) qui ont eu l'appréciation « Très Bon », 5 marques (N°1, ZGOLLI, LE PETIT PARIS, AMIRA et ABIDA) qui ont eu l'appréciation « Bon », les marques restantes ont eu toutes l'appréciation « Satisfaisant ».

4- **Evaluation de l'étiquetage** (5% de pondération)

La qualité de l'étiquetage est importante pour que le consommateur puisse faire des choix avisés dans un cadre comparatif (du moins, quand il a le choix au niveau du lieu de vente entre plusieurs références).

C'est la raison pour laquelle nous avons listé et intégré à la pondération, à raison de 5%, deux aspects fournissant au consommateur des informations pertinentes. En voici la liste :

4.1 Précautions à prendre après ouverture

Seules 2 marques « JOUDA » et « BNINA » ont mentionné sur l'étiquetage les précautions à prendre après ouverture et ce comme suit :

-« après ouverture à conserver au frais »,

-« à conserver au réfrigérateur et à consommer dans les 3-4 jours après ouverture »,

4.2 Etiquetage nutritionnel (2 pts)

Signalons que nous avons attribué seulement 2 points, car il ne s'agit pas d'un produit «obésogène» comme on l'entend dire, des produits gras, sucré, et /ou salé à l'instar des chips, biscuits, boissons sucrées...

C'est un aspect important de l'information qui peut intéresser une partie des consommateurs désireux de contrôler leur alimentation. Le type 2 est plus complet et donc mieux noté.

- **Etiquetage nutritionnel : 2**
 - Pas d'étiquetage : **0 point**
 - Etiquetage de type 1 : **1 point**
 - Etiquetage de type 2 : **2 points**

Notons que 8 marques (NABLIA, ZGOLLI, CAP D'OR, SOCCOBA, CARTHAGE, STICAP, AMIRA, RAFIAA) ont eu la note 0, puisque l'étiquetage nutritionnel n'était pas présent.

On a 4 marques (N°1, LE PETIT PARIS, ABIDA, BNINA) ont eu la note 1, étiquetage nutritionnel de type 1 et seulement deux marques ont eu la note 2, étiquetage nutritionnel de type 2.

Classement final des produits

Sur cette double base de classement (pondération et seuils), le niveau d'appréciation ne concerne que 2 niveaux sur 5. En effet, le premier classé est la marque « JOUDA » avec une appréciation « Bon », 5 autres marques (N°1, NABLIA, SICAM, ZGOLLI et LE PETIT PARIS) présentent aussi l'appréciation «Bon». Les 8 références restantes sont classées dans la catégorie « satisfaisant ». (Voir tableau comparatif)

Facilité d'ouverture: Nous n'avons pas pris en compte la facilité d'ouverture, car toutes les références sont présentées pareillement. En effet, l'ouverture nécessite un ustensile spécial ou bien un couteau pour toutes les références étudiées. Cependant, ce critère sera sûrement intégré dans le prochain essai comparatif car la marque «SICAM» a introduit sur le marché, un produit facile à ouvrir.

Par ailleurs, nous avons vérifié pour vous l'emballage actuel de la marque «SICAM», et nous avons pu l'ouvrir aisément grâce à la présence de la languette.



Derine DOGUI

Section analyses et essais comparatifs